

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	EDUCATION	01
SOCIAL	02	TRANSPORT	02	ADMINISTRATION	15
ECONOMIE	03	RURAL	01	GOVERNANCE PUBLIQUE	02

N° 2902

27 Septembre 2023

27 September 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél. (*): Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres) (*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	09295/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	RECTIFICATF 1 N°09295/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 27 SEPT 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°098/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE 300 000 LITRES D'HEXANE TECHNIQUE TECHNIQUE A LA SODECOTON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ: PIÈCES DU DAO AU LIEU DE : LIRE : PIECE N° 3 : (RPAO) B. 1-UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA FOURNITURE PROPOSÉE ACCOMPAGNÉE DES FICHES TECHNIQUES ET DES ÉCHANTILLONS ÉMANANT DU FABRICANT. B. 1- UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA FOURNITURE PROPOSÉE ACCOMPAGNÉE DES FICHES TECHNIQUES LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°006/AD/CUE/MV/CAB/SP/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°006/AD/CUE/MV/CAB/SP/2023 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ABATTOIR MODERNE D'EBOLOWA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	33/DM/2023/SG/CBYGAM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 33/DM/2023/SG/CBYGAMPORLANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DES INTRANTS, PRODULIS PASTORAUX ET PISCICOLES DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI (REGION DE L'OUEST).
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	12688/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DU MAGAZINE « CAA MAG » POUR LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF N° 02 Lire
	Titre/objet	A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NNI/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 07/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTS CRITIQUES SUR LES TRONÇONS DE ROUTE MOUMÉE PONT - BAPOUNGUE ETBANVVA CENTRE - KAKO COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	001 Lire
	Titre/objet	RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 014/AONOPU/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 06/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MI-ADDUCTION D'EAU POTABLE AU COMPLEXE ISLAMIQUE DE NKOLMBONG (TRAVAUX COMPLEMENTAIRES) DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

7	Reference	003/2023/C/C.MDLE/SG/ DU 22 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/2023/C/C.MDLE/SG/ DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS :- N° 015/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 22/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR THREE CORNERS-CARREFOUR DOROFFCARREFOUR HAINARE (17,5KM) DANS U COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA- N° 016/AONO/MO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 22/06/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR THREE CORNERS-CARREFOUR DOROFI-CARREFOUR HAINARE (17,5KM) DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	09/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 09/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 22 SEPT 2023 POURTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 23 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	012/DM/CAY2/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 07 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR AWOLOWO- ECOLE CATHOLIQUE DE MOKOLO NKOLBIKOK ET AMORCES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEVEL ET FONDS PROPRES DE LA CAYII, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

10	Reference	12656/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE MAINTENANCE POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 01 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN KIT SOLAIRE POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANYTE INTEGRE DE BENG-BENG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM & KIM, REGION DU CENTRE .ADDITIF N°01 PORTANT CORRECTION DES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

12	Reference 12658/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE ÉQUIPEMENTS DE MAINTENANCE POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

13	Reference ADDITIF N° 02 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/A0N0/ C-BWA/SG/CIPM-RTE/2023 DU 07/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTREHEN DES TRONÇONS DE ROUTES TRONÇON 1 : BANWA CENTRE-FOTSI SUD (5 KM) ; TRONÇON 2 : BANWA CENTRE-BANKONDJI (6 KM) ; TRONÇON 3 : BAPOUNGUE-MOUMEE MARCHÉ (4,5 KM) DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

14	Reference 09298/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDITIF 1 N°09298/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 27 SEPT 2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES HEURES LIMITES DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES HEURES LIMITES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAÎNEMENT POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON, PRÉVUE À 12 HEURES POUR LA RECEVABILITÉ DES OFFRES ET À 13 HEURES POUR L'OUVERTURE, SONT RESPECTIVEMENT RENVOYÉES À 15 HEURES ET À 16 HEURES. LE RESTE SANS CHANGEMENT</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

15	Reference 010/C/CAY2/SG/SMP/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 07 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DES TRONCONS DE ROUTE CARREFOUR AWOLOWO-ECOLE CATHOLIQUE DE MOKOLO- NKOLBIKOK & AMORCES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	011/C-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 22 SEPT 2023 CONSTATANT L'ANNULATION DE LA DECISION N° 01/D/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A L'INFRUCTUOSITE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
17	Reference	12659/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	N/A
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
18	Reference	2023/00027/C/MINFI/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023/00027/C/MINFI/SG DU 26 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00002/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D-CFM POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023, 2024 ET CLOTURE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
19	Reference	02/AONO/CHC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CHC S.A./CIPM/23 DU 27/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LA SECURISATION DU TERRAIN DE KRIBI A NDJAMA-MONI (IDOLO) ET LES AMENAGEMENTS DES VOIES D'ACCES AU SITE PAR BIPAGA, MANGONGO ET NDJAMA-MONI, AU PROFIT DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	11-10-2023
20	Reference	19/ADM/SIGAMP/FR/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°09/ADM/SIGAMP/FR/2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
21	Reference	00037/AONR/MINFI/CIPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00037/AONR/MINFI/CIPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET CAMEROON AOTOMOTIVE REGISTRATION SERVICE (CARS)FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	098/CDENO/AD/CITB/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION NO. 098/CDENO/AD/CITB/2023 OF _05 SEPT 2023 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO003/ONIT/CDENO/CITB/2023 OF 14/02/2023 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT/FURNITURE
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

23	Reference	Additif n° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1 DU 27 SEPTEMBRE 2023 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000039/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'EXTENSION ÉLECTRIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRIPHASÉ BASSE TENSION DU VILLAGE BADANG, PAR BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST PHASE II (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

24	Reference	004/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 019/LC/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PASSÉE AVEC NEW CONCEPT ENGINEERING APRÈS DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES BÂCHES ET CHAISES À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE - RELAUNCHED N° 03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF _20/09/2023/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD IN THE FUNDONG MUNICIPALITY, BOYO DIVISION, AND NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	18-10-2023

26	Reference	012/DM/SG/C.BZ/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 012/DM/SG/C.BZ/2023N° 01/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BAZOU/CIPM/BIP/2023 DU 03/08/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAZOU (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference 01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ERP DANS LES 6 BASSINS A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

28	Reference 005/ASMI/SONATREL/PIRECT/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/SONATREL/PIRECT/2023 DU 25 SEPT 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES ÉTUDES APS, APD ET DAO RELATIFS A LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ELECTRIFICATION DES LOCALITES SITUÉES LE LONG DE LA LIGNE D'INTERCONNEXION RIS-RIN COMME MESURE D'ATTENUATION SOCIALE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 31-10-2023
-----------	---

29	Reference 005/AONO/HYDRO-MEKIN/DG/CIPM/2023 Lire Titre/objet «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE» N°005/AONO/HYDRO-MEKIN/DG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES GLOBALE DOMMAGES INFRASTRUCTURELS POUR LA COUVERTURE DU PATRIMOINE DE HYDRO-MEKIN S.A FINANCEMENT: BUDGET DE HYDRO-MEKIN S.A, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 12-10-2023
-----------	---

30	Reference 00118/E/2/AMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/ARPM/09-2023 Lire Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00118/E/2/AMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/ARPM/09-2023 DU 25/09/2023 PORTANT RECRUTEMENT DE CONSULTANTS (FIRMES) POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KUMBA 2EME, CAMEROUN Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 19-10-2023
-----------	---

31	Reference 12657/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE MAINTENANCE POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference 025/AONO/PAK/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SONORISATION DES SALLES DE REUNION AU PORT AUTONOME DE KRIBI. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 24-10-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	12689/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL ET DU MAGAZINE « CAA MAG » POUR LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	010/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 22 SEPT 2023 POURTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 23 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

35	Reference	006/AONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2023 DU 25 /09/2023 POUR LES TRAVAUX DE LA PREMIERE PHASE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL DE VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS POUR LE COMPTE DU FEICOM-COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-10-2023

36	Reference	08/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 DU 18/09/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ABATTOIR MODERNE D'EBOWA FINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-10-2023

37	Reference	024/AONO/PU/PAK/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024 /AONO/PU/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

38

Reference	09209/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N°09209/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 22 SEPT 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE,MONTAGE ET MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20" X 54" DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLE/HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES DANS L'ENSEMBLE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUS RÉFÉRENCE: PIÈCES DU DAO AU LIEU DE : LIRE : PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) SYSTÈME DE FILTRATION ET DE REFROIDISSEMENT (TOUR DE REFROIDISSEMENT ET ÉCHANGEUR EAU/HUILE ET/OU AIR/HUILE) SYSTÈME DE FILTRATION ET DE REFROIDISSEMENT (TOUR DE REFROIDISSEMENT ET ÉCHANGEUR EAU/HUILE ET AIR/HUILE) PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) PIECE N° 5 : DESCRIPTIF DES FOURNITURES PAR AILLEURS, LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS INITIALEMENT PRÉVUE LE 28 SEPTEMBRE 2023 EST REPORTÉE AU 12 OCTOBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

RECTIFICATF 1 N°09295/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 27 SEPT 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°098/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE 300 000 LITRES D'HEXANE TECHNIQUE A LA SODECOTON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ: PIÈCES DU DAO AU LIEU DE : LIRE : PIECE N° 3 : (RPAO) B. 1-UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA FOURNITURE PROPOSÉE ACCOMPAGNÉE DES FICHES TECHNIQUES ET DES ÉCHANTILLONS ÉMANANT DU FABRICANT. B. 1- UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA FOURNITURE PROPOSÉE ACCOMPAGNÉE DES FICHES TECHNIQUES LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 27 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

**ADDITIF N°006/AD/CUE/MV/CAB/SP/2023 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°008/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE
L'ABATTOIR MODERNE D'EBOLOWA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission pour chaque lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de 500 000 (Cinq cent mille)francs CFA valable (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission pour chaque lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de 200 000 (deux cent mille) francs CFA valable (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission,
- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire,
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),
- L'absence d'un prix unitaire quantifié,
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- Pièce Administrative non conforme au modèle spécifié dans l'Appel d'Offres ;
- Offres Administrative, Technique et Financière incomplète ;
- La non acceptation des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site du CCAP ; CCTP et plan type paraphé et daté).
- Le non-respect de deux critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La surface financière ; présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égale à 7 500 000 (Sept millions cinq cent mille) FCFA ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux de travaux publics sur financement public ;
3. La qualification des personnels d'encadrement ;
4. La propriété par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux.

NB : les entreprises déjà adjudicataires de ce type de prestations pour l'année en cours et dans l'année précédente, seront appréciées en fonction de l'évaluation technico-financière de l'exécution des projets antérieurs.

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires

1. Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.
2. Il s'agit notamment de :
3. L'absence de la caution de soumission,
4. Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire,
5. La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),
6. L'absence d'un prix unitaire quantifié,
7. L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
8. Pièce Administrative non conforme au modèle spécifié dans l'Appel d'Offres dans ce cas, un délais de 48h est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la Caution de soumission entraine le rejet de l'offre ;
9. Offres Administrative, Technique et Financière incomplète ;
10. La non acceptation des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site du CCAP ; CCTP et plan type paraphé et daté).
11. Le non-respect de deux critères essentiels.

La DISPOSITION NB CI-DESSOUS EST ANNULEE

NB : les entreprises déjà adjudicataires de ce type de prestations pour l'année en cours et dans l'année précédente, seront appréciées en fonction de l'évaluation technico-financière de l'exécution des projets antérieurs.

EBOLOWA le 25 Septembre 2023

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL



COMMUNE DE BAYANGAM

DECISION MUNICIPALE N° 33/DM/2023/SG/CBYGAMPORLANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DES INTRANTS, PRODUITS PASTORAUX ET PISCICOLES DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI (REGION DE L'OUEST).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAYANGAM

DECIDE

Article 1 ; .Après avoir pris connaissance des conditions de mise en concurrence présentées dans l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DES INTRANTS, PRODUITS PASTORAUX ET PISCICOLES DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI (REGION DE L'OUEST) et sous financement du BIP au titre de l'Exercice 2023. ainsi que du procès-verbal d'examen des offres, le Maire de la Commune de Bayangam, conformément aux dispositions réglementaires, attribue l'Avis suscité à l'entreprise nommée ETS PN SERVICES BP: 00 DOUALA, TEL : 699 59 90 54 / 675 43 82 52.

Article 2: Le montant du présent Avis d'appel d'offres est arrêté à la somme de trente un millions cinq cent Cinquante-six mille six cent trente-neuf (31 556 639) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

Article 3 ; délai d'exécution : 03 (trois) mois

Article 4: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

BAYANGAM le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

METCHEKA Gilbert

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DU MAGAZINE « CAA MAG » POUR LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Vu le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret N° 2023/045 du 30 Janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 du 18 Juillet 2023 relatif à l'édition du rapport annuel 2022 et du magazine « CAA MAG » pour la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;
Vu les nécessités de service.

DÉCIDE

Article 1^{er}: La Société **BS ENTREPRISE** ; BP. : 185 - Yaoundé, Tél. (237) 6 97 21 17 21, a été retenue comme adjudicataire du Marché passé après l'Appel d'Offres National Ouvert N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 du 18 Juillet 2023 relatif à l'édition du rapport annuel 2022 et du magazine « CAA MAG » pour la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **quinze millions quatre-vingt-dix-sept mille cinquante (15 097 050) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, et un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

Article 2 : La Directrice Générale de la Société **BS ENTREPRISE** est invitée à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, sis au boulevard du 20 Mai, Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE BANWA

A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NNI/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 07/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTS CRITIQUES SUR LES TRONÇONS DE ROUTE MOUMÉE PONT - BAPOUNGUE ETBANWA CENTRE - KAKO COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... modification de certains point et quantités dans le DAO
	Lire plutot modification des quantités voir pièce jointe

BANWA le 26 Septembre 2023

Le MAIRE

NGAMALEU Mathias Modeste

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 014/AONOPU/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 06/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MI-ADDUCTION D'EAU POTABLE AU COMPLEXE ISLAMIQUE DE NKOLMBONG (TRAVAUX COMPLEMENTAIRES) DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mfoundi au plus tard le 04/10/2023 à 13 heures précises.</p> <p>7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier agréer par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de Deux cent vingt-neuf mille cinq cent trente-quatre (229 534) francs CFA, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.</p> <p>7.3 Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p> <p>7.4 Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.</p> <p>7.5 Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.</p> <p>7.6 Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mfoundi au plus tard le 09/10/2023 à 13 heures précises.</p> <p>7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier agréer par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de Deux cent vingt-neuf mille cinq cent trente-quatre (229 534) francs CFA, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.</p> <p>7.3 Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p> <p>7.4 Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.</p> <p>7.5 Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.</p> <p>7.6 Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 04/10/2023 à partir de 14 heures précises à la par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/10/2023 à partir de 14 heures précises à la par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNE DE MAYO-DARLE

COMMUNIQUE N° 003/2023/C/C.MDLE/SG/ DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS :- N° 015/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 22/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR THREE CORNERS-CARREFOUR DOROFFCARREFOUR HAINARE (17,5KM) DANS U COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA- N° 016/AONO/MO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 22/06/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR THREE CORNERS-CARREFOUR DOROFI-CARREFOUR HAINARE (17,5KM) DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maitre d'Ouvrage porte à la connaissance des différents soumissionnaires et à l'opinion publique par la présente publication, que les travaux objet des Avis d'Appel d'Offres de références sus visées, ont été attribué aux soumissionnaires conformément au tableau ci-après:

N°	ATTRIBUTAIRE	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1	ETS RAHJ COMPANY LIMITED	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR THREE CORNERS-CARREFOUR DOROFI-CARREFOUR HAINARE (17,5KM) DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE	176 100 264	209 999 565	04 MOIS
2	ETS MANGEH PATRICK NYUYKI	LA MAITRISE D'CEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR THREE CORNERS-CARREFOUR DOROFI-CARREFOUR HAINARE (17,5KM) DANS LA COMMUNE DE MAYODARLE	15 094 250	17 999 893	05 MOIS

Le présent communiqué sera em-egistré et publié partout où besoin sera.

MAYO-DARLE le 22 Juin 2023

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 09/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 22 SEPT 2023 POURTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 23 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que par Décision N° 07/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative aux avis d'appel d'offres nationaux ouverts susmentionnés pour les montants et les délais suivant le tableau ci-dessous:

Maître l'Ouvrage	PROJET	LIEU D'EXECUTION	SOUSSION NAIRES	MONTANT TTC (FCFA) LU LORS DE DEPOUILLEMENT	MONTANT TTC (FCFA) CORRIGE	delai d'exécution (Mois)	Observations
MAIRE DE Bankim	recrutement D'UN CABINET D'architecture et/ou bet EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM. DEPARTEMENT MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	BANKIM	K.T.J CONSULTING AND SERVICES COMPANY LTD BP 134 KEKEM	15 300 000	13 769 995	neuf (09) mois	Attributaire

L'entreprise **N K.T.J CONSULTING AND SERVICES COMPANY LTD BP 134 KEKEM** déclarée attributaire de ce marché est invitée à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de lettre commande. Passé ce délai, rattribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 22 Septembre 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE YAOUNDE II

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 07 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR AWOLOWO- ECOLE CATHOLIQUE DE MOKOLO NKOLBIKOK ET AMORCES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEVEL ET FONDS PROPRES DE LA CAYII, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000007/AM/SG/CAY2/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 Déc. 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°002 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 07 MARS 2023 en

Procédure d'urgence pour les Travaux d'Aménagement en Pavés Autobloquants du Tronçon de route carrefour Awolowo- Ecole Catholique de Mokolo Nkolbikok et Amorces dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2

Vu le Procès-verbal de restitution N°013 du Rapport d'Analyse de la Sous-commission d'Analyse des Offres en date du 19 Avril 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

Vu le budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1: L'Entreprise *GENERAL BUILDING COMPANY SARL*, B.P : 34624 Yaoundé, Tel. : 699 23 85 60 ; Registre de Commerce N° : RC/ YAO/2012/B/525, N° Identifiant Unique : M071200042454L, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 07 MARS 2023 en Procédure d'urgence pour les Travaux d'Aménagement en Pavés Autobloquants du Tronçon de route carrefour AWOLOWO- ECOLE CATHOLIQUE DE MOKOLO NKOLBIKOK et Amorces dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 ;

selon les modalités ci-après:

ü *Montant TTC en FCFA :*

BIP MINDEVEL : Soixante-quatre millions soixante-dix-sept mille six cent soixante-seize (64 077 676) FCFA

FONDS PROPRES : cent sept millions sept cent seize mille deux cent cinquante-neuf (107 716 259) FCFA

ü *Délai d'exécution :* Quatre (04) Mois.

Article 2 : Le Responsable de l'Entreprise *GENERAL BUILDING COMPANY Sarl* ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE MAINTENANCE POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Vu le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2023/045 du 30 Janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 du 12 Juillet 2023 relatif à la fourniture des équipements de maintenance pour l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;

Vu les nécessités de service.

DÉCIDE:

Article 1^{er}: La Société **WIRELESS TECHNOLOGY SARL** ; BP. : 25548 - Yaoundé, Tél. (237) 6 77 61 17 10, a été retenue comme adjudicataire du **LOT 1** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 du 12 Juillet 2023 relatif à la fourniture des équipements de maintenance pour l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **soixante-six millions six cent trente-neuf mille huit cent soixante-quatorze mille (66 639 874) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de douze (12) jours,**

Article 2 : Le Directeur Général de la Société **WIRELESS TECHNOLOGY SARL** est invité à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, sis au boulevard du 20 Mai, Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°007/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 POUR L'EQUIPEMNT EN KIT
SOLAIRE POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANYTE INTEGRE DE BENG-BENG DANS LA
COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM & KIM, REGION DU CENTRE .ADDITIF
N°01PORTANT CORRECTION DES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL
D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

NGAMBE-TIKAR le 26 Septembre 2023

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE ÉQUIPEMENTS DE MAINTENANCE POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Vu le Décret N°85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret N°2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret N°2023/045 du 30 Janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 du 12 Juillet 2023 relatif à la fourniture des équipements de maintenance pour l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;
Vu les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Le **LOT 2** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 du 12 Juillet 2023 relatif à la fourniture des équipements de maintenance pour l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) est, à compter de la date de signature de cette Décision déclaré infructueux conformément aux dispositions du Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE BANWA

A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/A0N0/ C-BWA/SG/CIPM-RTE/2023 DU 07/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTREHEN DES TRONÇONS DE ROUTES TRONÇON 1 : BANWA CENTRE-FOTSI SUD (5 KM) ; TRONÇON 2 : BANWA CENTRE-BANKONDJI (6 KM) ; TRONÇON 3 : BAPOUNGUE-MOUMÉE MARCHÉ (4,5 KM) DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... modification des quantités, des critères et certains points
	Lire plutot voir pièce jointe

BANWA le 26 Septembre 2023

Le MAIRE

NGAMALEU Mathias Modeste

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°09298/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 27 SEPT 2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES HEURES LIMITES DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES HEURES LIMITES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAINEMENT POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON, PRÉVUE À 12 HEURES POUR LA RECEVABILITÉ DES OFFRES ET À 13 HEURES POUR L'OUVERTURE, SONT RESPECTIVEMENT RENVOYÉES À 15 HEURES ET À 16 HEURES. LE RESTE SANS CHANGEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six **(06)** exemplaires dont un original et cinq **(05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/09/2023 à 12 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAINEMENT POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six **(06)** exemplaires dont un original et cinq **(05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/09/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAINEMENT POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28/09/2023 à partir de 15 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28/09/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 27 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE YAOUNDE II

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 07 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DES TRONÇONS DE ROUTE CARREFOUR AWOLOWO-ÉCOLE CATHOLIQUE DE MOKOLO- NKOLBIKOK & AMORCES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise *GENERAL BUILDING COMPANY Sarl* B.P : 34624 Yaoundé, Tel. : 699 23 85 60, Registre de Commerce N° : RC/YAO/2012/B/525, N° Identifiant Unique : M071200042454L, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 du 07 Mars 2023 en Procédure d'urgence pour les Travaux d'Aménagement en Pavés Autobloquants du Tronçon de route carrefour AWOLOWO- ÉCOLE CATHOLIQUE DE MOKOLO NKOLBIKOK et Amorces dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre selon les modalités ci-après :

ü *Montant TTC en FCFA :*

BIP MINDDEVEL : Soixante-quatre millions soixante-dix-sept mille six cent soixante-seize (64 077 676) FCFA

FONDS PROPRES : cent sept millions sept cent seize mille deux cent cinquante-neuf (107 716 259) FCFA

ü *Délai d'exécution : Quatre (04) Mois.*

YAOUNDE le 27 Septembre 2023

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 011/C-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 22 SEPT 2023 CONSTATANT L'ANNULATION DE LA DECISION N° 01/D/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A L'INFRACTUOSITE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bankim, Autorité Contractante, porte à la connaissance du public que la décision N° 01/D/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 26 Avril 2023 relative à l'infructuosité l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N° 001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 du 23 Janvier 2023 pour les travaux de construction de douze (12) logements de type t2 et t3 dans la commune de Bankim, département du mayo-Banyo, région de l'Adamaoua est annulée.

BANKIM le 22 Septembre 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) porte à la connaissance du public que le LOT 2 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 du 12 Juillet 2023 relatif à la fourniture des équipements de maintenance pour l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

MINISTRE DES FINANCES

COMMUNIQUE N° 2023/00027/C/MINFI/SG DU 26 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00002/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D-CFM POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023, 2024 ET CLOTURE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances communique :

Par Décision N°2023/00000764/D/MINFI/SG du 25 septembre 2023, le Cabinet d'audit ci-après a été déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Restreint ci-dessous détaillé :

ADJUDICATAIRE	DESIGNATION	MONTANT EN FCFA TTC	FINANCEMENT	DELAI DE LIVRAISON
MAZARS CAMEROUN S.A, B.P : 3791 Douala – Cameroun	Audit comptable et financier du Projet C2D-CFM pour le compte des exercices 2021, 2022, 2023, 2024 et clôture	48 057 750 (Quarante-huit millions cinquante-sept mille sept cent cinquante)	Convention CCM 1278 01 S relative au Pilotage du C2D	Soixante (60) jours calendaires pour chacune des tranches à auditer.

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sis à Mvog Ada en face du collège Montesquieu dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le **MINISTRE**

MOTAZE Louis Paul

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CHC S.A./CIPM/23 DU 27/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LA SECURISATION DU TERRAIN DE KRIBI A NDJAMA-MONI (IDOLO) ET LES AMENAGEMENTS DES VOIES D'ACCES AU SITE PAR BIPAGA, MANGONGO ET NDJAMA-MONI, AU PROFIT DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général p.i de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A. Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'un mur de clôture pour la sécurisation du terrain de Kribi à Ndjama-Moni (IDOLO) et les aménagements des voies d'accès au site par Bipaga, Mangongo et Ndjama-Moni, au profit de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A., en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

- Les travaux comprennent notamment :
- **Pour la partie des travaux de construction d'un mur de clôture pour la sécurisation du terrain**
- Installations
- Travaux préparatoires ;
- Travaux en fondation ;
- Bétons armés en superstructure et maçonnerie ;
- Matérialisation de la clôture.
- **Pour la partie des Aménagements des voies d'accès au site de Kribi à Idolo (NDJAMA-MONI)**
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements généraux.
- Ces travaux sont définis de manière détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particuliers (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de **FCFA 302 480 010** (Trois cent deux millions quatre cent quatre-vingt mille dix).

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte au niveau national à toutes les entreprises ou groupement d'Entreprises spécialisées dans le bâtiment et les travaux publics (BTP).

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le budget d'investissement de la CHC S.A., Exercice 2023, Imputation : 100.21.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A., Tel : 681 79 81 06, au Service des Marchés de la CHC S.A., sis au 1^{er} étage du Centre Commercial de la CHC S.A., connexe au Hilton, Boulevard du 20 Mai à Yaoundé, www.armp.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, à la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A., Tel : 681 79 81 06, Service des Marchés de la CHC S.A., sis au 1^{er} étage, Centre Commercial de la CHC S.A., connexe au Hilton, Boulevard du 20 Mai à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (Cent cinquante mille) FCFA**, payable au compte spécial « **CAS – ARMP 335988** » ouvert dans les Agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la CHC S.A., sis au 1^{er} étage, Centre Commercial de la CHC S.A., connexe au Hilton, Boulevard du 20 Mai à Yaoundé au plus tard le **11/10/2023 à 15H précises** et devra porter la mention

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 12 du DAO, de montant **FCFA 3 100 000 (trois millions cent mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être en cours de validité et datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 12 du DAO.

Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ou dans tout autre support de communication (babillard, presse, etc...).

NB : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet, les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/10/2023 à 16H** par la Commission Interne de Passation des Marchés, à la salle de réunion sise au 3^e étage du Centre Commercial de la CHC S.A., connexe au Hilton, Boulevard du 20 Mai à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

- L'attention des Soumissionnaires est attirée sur le fait que la Commission de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres et notamment les points suivants :
- v **Critères éliminatoires**
- **1. Offre Administrative :**
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures après la date d'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- **Offre Technique :**
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas satisfait au moins dix-sept (17) des vingt et un (21) critères essentiels ;
- N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires cumulé d'au moins quatre cent millions (400 000 000) FCFA ;
- Surface financière insuffisante minimum : 100 000 000 (Cent millions).
- Absence d'au moins une référence des travaux similaires.
-
-
-
- **Offre financière**
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un sous détail des prix quantifiés ;
- Offre financière incomplète.
- v **Critères essentiels**
- L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :
- Présentation de l'offre : **2 critères** ;
- Références : **4 critères** ;
- Personnel : **6 critères** ;
- Logistique : **2 critères** ;
- Méthodologie et organisation : **3 critères** ;
- Visite de chantier : **2 critères** ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché : **2 critères**.

15. Attribution

Le Directeur Général p.i de la CHC S.A. attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les remises proposées, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 17 des 21 des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée. Il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la CHC S.A. Sis au 1^{er} étage, Centre Commercial de la CHC S.A., connexe au Hilton, Boulevard du 20 Mai à Yaoundé, B.P.11110 Yaoundé, Tel : 681 796 106, [email:info@chc-sa.net](mailto:info@chc-sa.net), marche@chc-sa.net

YAOUNDE le 27 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENAMA FOUA MAURICE

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°09/ADM/SIGAMP/FR/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier informe les consultants intéressés que l'appel à manifestation d'intérêt n°09/ADM/SIGAMP/FR/2023 pour le recrutement d'un consultant individuel en vue de l'élaboration des règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au Fonds routier est annulé.

Cette décision est prise en raison de la nécessité de revoir les termes de la consultation. Une nouvelle procédure sera lancée dans les meilleurs délais.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

MINISTERE DES FINANCES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
00037/AONR/MINFI/CIPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET
CAMEROON AOTOMOTIVE REGISTRATION SERVICE (CARS)FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Administration Publique, un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour la sélection des cabinets devant réaliser **l'étude de faisabilité du projet Cameroon Automotive Régistration Service (CARS)**.

2. Consistance des prestations**A- L'objectif général de l'étude de faisabilité**

D'un point de vue général, l'objectif de l'étude de faisabilité du projet CARS est d'indiquer, au regard du contexte camerounais, si oui ledit projet est faisable, et sinon, dans quelles conditions celui – ci peut être réalisé.

B- Les objectifs spécifiques de l'étude de faisabilité

D'un point de vue spécifique, l'objectif de l'étude de faisabilité du projet CARS est de caractériser, pour chacun des aspects organisationnel et légal, technique, marché et opportunité, socio environnemental, financier et économique, les conditions favorables et ou défavorables à sa réalisation.

- Pour les aspects organisationnels et légaux, il est question de discuter de l'organisation du projet CARS vis-à-vis de l'organisation gouvernementale et de juger de son respect de la réglementation en vigueur au Cameroun. De matérialiser la bonne ou mauvaise intégration du projet CARS au paysage administratif Camerounais et aussi sa conformité ou pas à la réglementation camerounaise ; De vérifier la pertinence d'un PPP pour la mise en œuvre et sa soutenabilité par le Cameroun ;
- Pour les aspects techniques, il est question de juger de la capacité de la technologie proposée en vue de satisfaire les attentes des différentes administrations concernées, pour les attentes déjà exprimées ou celles indispensables à une bonne mise en œuvre. De jauger la capacité technologique du projet CARS à mettre en place une parfaite synergie entre les administrations publiques camerounaises sur la gestion de la flotte automobile. De discuter des choix et orientation technologiques, leur coût de mise en œuvre et d'exploitation, des diverses ressources à mobiliser, des différentes procédures de gestion opérationnelles à mettre en place, de l'avantage du projet CARS vis-à-vis de toute solution existante ;
- Pour les aspects marchés et opportunités, il est question de s'assurer de l'apport réel et de démontrer la pertinence du projet CARS vis-à-vis des cibles identifiées (les propriétaires, les concessionnaires, les vendeurs et revendeurs, les administrations publiques, parapubliques et consulaires, les entreprises, les ONG, etc.) ; De définir combien le projet CARS coûterait au Cameroun ; De démontrer son retour sur investissement éventuel pour l'Etat du Cameroun, ou alors de caractériser le manque à gagner ;
- Pour les aspects sociaux– environnementaux et économiques, il est question de déterminer quelles seront les incidences du projet CARS sur la société camerounaise d'une part, et l'administration publique du pays d'autre part ; D'évaluer et prédire les comportements qui menacent l'atteinte de l'objectif du projet CARS, et vérifier si les mesures préventives élaborées par celui – ci sont efficaces ; décrire et analyser l'impact économique que pourrait avoir le projet CARS sur les populations en terme d'emploi et de coût de la vie ;
- Pour les aspects financiers, il est question, d'une part de déterminer quels sont les avantages financiers du projet CARS et d'analyser sa stratégie de financement ; et d'autre part de s'assurer que le projet est susceptible de générer des revenus attractifs et durables, à même d'assurer son équilibre financier et aussi disposer des conditions capables de susciter l'intérêt des opérateurs et investisseurs privés.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations relatives à l'étude de faisabilité du projet **Cameroon Automotive Régistration Service (CARS)** s'élève à **95 000 000 (quatre vingt quinze millions) TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets ci-après retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt **N°00026/ASMI/MINFI/SG/DRF/SDBM/BSCEM** du 07 avril 2022 pour les prestataires suivant :

	CABINETS PRE QUALIFIES	ADRESSES	TELEPHONE/FAX
1	Afreetech	BP : 35107	(237) 242 68 56 77
2	Accent Média S.A	BP : 1937	(237) 97 63 95 17
3	Etude Engineering Developpement (EED)	BP : 16109	(237) 222 21 04 15

NB : Les groupements entre les cabinets pré qualifiés ne sont pas autorisés.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Budget de l'Etat, exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 335, bâtiment A, Tél. : 222 22 54 86, email servicemarches.minefi@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des services du **Maître d'Ouvrage, bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, 3^{ème} étage, porte 335**, dès publication du présent Avis, contre présentation de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **200 000 (deux cent cinquante mille) FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés, **porte 335** au plus tard le **25/10/2023 à 13 heures** (heure locale) et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N °00037 AONR/MINFI/CIPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET CAMEROON AUTOMOTIVE REGISTRATION SERVICE (CARS) A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

10. Delai de Livraison

Cette mission se déroulera sur une période de **quatre vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances dont la liste figure à la pièce 10 du DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. Le montant s'élève à **1 900 000 (un million neuf cent mille) TTC.**

L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en copies originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment en raison de l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **25/10/2023 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog-Ada immeuble face collège Montesquieu.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (un représentant par soumissionnaire) dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale au seuil requis d'au moins 70 points/100.

14. Critères d'évaluation

* Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique ;
 - absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
 - fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, après épuisement du moratoire réglementaire de 48 heures ;
 - absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
 - non-respect du profil du chef de mission répondant au profil exigé ;
 - absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
 - présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ; - note technique inférieure à 70 points.
- Le non-respect d'un critère éliminatoire entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

* Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1.	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
1.	Qualifications et références du personnel proposé par le cabinet	50
1.	Approche méthodologie et compréhension des TDR	30
1.	Matériel de travail et moyens logistiques du cabinet	05
1.	Présentation générale de l'offre (intercalaire en couleur, visibilité, lisibilité)	05
TOTAL		100

Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après : **$N = 0,7 \times NT + 0,3NF$**

La note financière **NF** est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = Fm \times 100/F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de leur dépôt.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Financières du MINFI, Service des Marchés porte 335, Tél : 222 22 54 86 et à la Direction des Systèmes d'Informations logée au 5^{ème} étage du bâtiment B du Ministère des Finances.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 677 20 57 25 ou 699 37 07 48ou alors saisir la CONAC au 222 20 37 32.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le **MINISTRE**

MOTAZE Louis Paul

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD-OUEST

DECISION NO. 098/CDENO/AD/CITB/2023 OF 05 SEPT 2023 BEARING ON THE AWARD OF OPEN
NATIONAL INVITATION TO TENDER NO003/ONIT/CDENO/CITB/2023 OF 14/02/2023 FOR THE SUPPLY OF
OFFICE EQUIPMENT/FURNITURE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE ADMINISTRATIVE DIRECTOR OF THE NORTH WEST LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND (CONTRACTING

- Mindful of the Constitution;
- Mindful of Decree No. 317 of 8/11/1974 creating and organising the North West Livestock Development Fund;
- Mindful of Decree No.2018/366 of 20/6/2019 modifying the Public Contract Code;
- Mindful of Arrete No.00002/MINEPIA of 17/01/2014 appointing Mr. Mbah Shupong Michael as the Administrative Director
- Mindful of Decision n°.0000005/CAB/MINMAP of 03/01/2020 appointing the President of the Internal Tender's Board of CD
- Mindful of Decision n°.008/03Vol.4/CDENO/AD of 02/04/2020 to establish the list of members for the CDENO internal Ten
- Mindful of letter no.04180-23/L/MINMAP/SG/GALS/ST/JNM of 24/08/2023;
- Considering Open National Invitation to N°003/ONIT/CDENO/CITB/2023 of 14/02/2023 for the supply of office equipment/

DECIDES

ARTICLE 1: That the contract to supply office equipment / furniture to CDENO, following the invitation to tender mentioned above the enterprise below as follows:

No.	Enterprise	Lot	Locality	Duration	Am
1	YEBACAM Construction Co. Ltd	UNIQUE	CDENO main Office	Three (03) months	24,

ARTICLE 2: That this decision shall be registered and communicated where necessary

BAMENDA le 5 Septembre 2023

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

NFOR BANI Sadre

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ADDITIF N° 1 DU 27 SEPTEMBRE 2023 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000039/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'EXTENSION ÉLECTRIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRIPHASÉ BASSE TENSION DU VILLAGE BADANG, PAR BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST PHASE II (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Appel d'Offres susmentionné est modifié ainsi qu'il suit :

● **Point 5 Coût prévisionnel:**

Au lieu de :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalable est de **neuf millions trois cent quarante cinq mille six cent quinze (9 345 615)FCFA.**

Lire :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalable est de **treize millions (13 000 000) FCFA.**

● **Point 8 Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :**

Au lieu de :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission par lot est de

N° lot	Montant de la caution en francs CFA.
1	180 000

Lire :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission par lot est de

N° lot	Montant de la caution en francs CFA.
1	260 000

YAOUNDE le 27 Septembre 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°004/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 019/LC/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PASSÉE AVEC NEW CONCEPT ENGINEERING APRÈS DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES BÂCHES ET CHAISES À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA

GRAND COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 03 Juillet 2018 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 180, 181,182 et 184 relatifs à la résiliation ;

Vu Les dispositions de l'article 51 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Fournitures mis en vigueur par Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 ;

Vu l'Arrêté n°000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire de la ville et des Adjoints au Maire de la ville de Douala ;

Vu la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics.

Vu la Lettre Commande n°019/LC/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 signée et son Ordre de service prescrivant le démarrage des prestations, notifié le 11 Novembre 2021 à la Société NEW CONCEPT ENGINEERING, pour un délai de Soixante Jours (60) jours.

Vu L'Ordre de service n°073/OS/CUD/SG/DSGP/2023 du 16/02/2023 portant mise en demeure et notifié le 10 Mai 2023 ;

Vu Le constat de carence pour non-exécution de l'Ordre de Service n°073/OS/CUD/SG/DSGP/2023 portant mise en demeure et notifié le 10 Mai 2023 pour dépassement des délais contractuels de 21 jours calendaires

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La Lettre Commande n°019/LC/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 passée avec la société **NEW CONCEPT ENGINEERING**, est résiliée.

ARTICLE 2 : Ladite résiliation est conforme aux dispositions de l'article 182 alinéa (e) du Code des Marchés Publics et les références de la société sont les suivantes :

NEW CONCEPT ENGINEERING

BP : Douala-Cameroun ; Tél (237) 694-79-47-19 / 675-34-20-66

N I U : M 052217314987 A

N° Registre de commerce : RC/DLA/2022/B/2782

N° Compte bancaire :10005-00023-07834691001-62 domicilié à

Afriland First Bank, Agence d'Akwa Milénium

Ne peut soumissionner à la commande publique avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente décision.

ARTICLE 3 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, la Direction des Services Généraux et du Patrimoine à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** à l'exécution de la présente Décision.

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera/-



DOUALA le 13 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE FUNDONG

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE - RELAUNCHED N° 03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF _20/09/2023/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD IN THE FUNDONG MUNICIPALITY, BOYO DIVISION, AND NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TENDER NOTICE

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE - RELAUNCHED N° 03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF _20/09/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD IN THE FUNDONG MUNICIPALITY, BOYO DIVISION, and NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Works to be done for the CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD consist of the following:

- Installation
- Site preparation
- General earth works
- Foundation - abutment- deck-wing walls - equipment
- Equipment

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **27 000 000 (Twenty-Seven million) CFA**

Francs.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is opened to Cameroonian enterprises that are in

compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public

Investment Budget, MINTP 2023.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the FUNDONG Council, Telephone **N° (237) 677 75 55 10** as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the FUNDONG Council, Telephone **N° (237) 677 75 55 10** as soon as this notice is published against payment of the sum of Fifty Thousand (**50,000**) CFA francs, payable at the FUNDONG Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the FUNDONG Council premises at Fundong not later than **_18/10/ 2023 at 10 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE RELAUNCHED N° 03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF 20/09/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD IN THE FUNDONG MUNICIPALITY, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **four (04) calendar months**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **540,000 (Five Hundred and Forty Thousand) CFA Francs**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 of 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **_18/10/2023** at 11 Noon local time, at the Conference Hall of FUNDONG Council by the FUNDONG Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

1. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

- A. Eliminary criteria**
1. Absence of the bid bond
 2. Deadline for delivery higher than prescribed;
 3. False declaration or falsified documents;
 4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
 5. Incomplete financial file;
 6. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
 7. Non respect of **70%** of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty-eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline. This shall not be applied to the bid bond.

B. Essential criteria General presentation of the tender files;

Financial capacity;

References of the company in similar achievements;

Quality of the personnel;

Technical organization of the works;

Safety measures on the site;

Logistics;

Attestation and report of site visit;

Special Technical Clauses initialed in all the pages;

Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **70%** of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminary criteria and at least **70%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the FUNDONG Council Telephone **N° (237) 677 75 55 10**.

BAMENDA le 20 Septembre 2023

Le MAYOR

AWOH NDANG Denis

COMMUNE DE BAZOU

DECISION MUNICIPALE N° 012/DM/SG/C.BZ/2023N°
01/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BAZOU/CIPM/BIP/2023 DU 03/08/2023 POUR LA FOURNITURE DU
MATERIEL PEDAGOGIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA
COMMUNE DE BAZOU (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

DECIDE

Article 1 Le Marché, objet de la Demande de Cotation N° 01/DC/ PR/MINMAP/SG/DUO/DD-NDE/
C-BAZOU/CIPM/BIP/2023 DU 03/08/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (PAQUET
MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAZOU (EN PROCEDURE
D'URGENCE), est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué au soumissionnaire ci-dessous:
ATTRIBUTAIRE: ETS NOULIPA BP: 11502 YAOUNDE Tel : 696-863-393/677-296-969
MONTANT HT: 7 547150

MONTANT TTC (FCFA): 8 999 976

DÉLAI D'EXECUTION: 21 JOURS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BAZOU le 13 Septembre 2023

Le MAIRE

DJEUHON Frédéric

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ERP DANS LES 6 BASSINS A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/SONATREL/PIRECT/2023 DU 25 SEPT 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES ETUDES APS, APD ET DAO RELATIFS A LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ELECTRIFICATION DES LOCALITES SITUEES LE LONG DE LA LIGNE D'INTERCONNEXION RIS-RIN COMME MESURE D'ATTENUATION SOCIALE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la construction d'un marché régionale de l'électricité à travers le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC) et en concordance avec le Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035), la Banque Mondiale accompagne le Gouvernement du Cameroun à travers le financement d'un ensemble d'ouvrages dont le but vise est entre autres, l'évacuation des barrages comme Nachtigal et Memve'ele. Aussi, Il a reçu de la Banque Mondiale un financement pour la mise en œuvre du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT), qui permettra de réaliser l'interconnexion entre le Réseau Interconnecté Sud (RIS) et le Réseau Interconnecté Nord (RIN) du Cameroun.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, un plan d'action de réinstallation a été réalisé. Pendant les enquêtes socioéconomiques, il a été constaté que la plupart des 111 villages impactés par le projet ne sont pas connectés au réseau électrique national. Les populations de ces villages s'alimentent en énergie électrique à travers les groupes électrogènes qui appartiennent généralement aux particuliers ou à travers de petites lampes solaires. L'analyse du profil socioéconomique des personnes affectées montre que, sur les 7% des PAPs vivant sur place dans les villages, seulement 23% utilisent l'énergie électrique à partir du réseau de l'opérateur de distribution ENEO.

De plus, les attentes des populations consultées dans le cadre du Projet RIS-RIN formulées lors des 46 réunions de consultation publique dans l'ensemble des villages, montre que la grande majorité des attentes des populations concernent l'électrification des villages. C'est ainsi qu'il est envisagé de prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre du PIRECT, l'électrification des localités situées dans un rayon de 10 km de part et d'autre du corridor de la ligne HTB de 515 km environ, comme mesure pertinente de bonification. Cette mesure d'électrification rurale est une compensation communautaire qui a été validée de manière participative par les populations.

Par ailleurs, le Plan Directeur d'Électrification Rurale (PDER) élaboré par le ministère de l'Eau et de l'Energie et qui a pour objectif de permettre l'accès à l'électricité à la quasi-totalité des Camerounais d'ici 2035 (environ 99% de taux d'accès), révèle qu'environ 4.000 localités sur les 14 207 que compte le Cameroun sont électrifiées à ce jour. La prise en compte de l'électrification des communautés riveraines comme mesure de bonification sociale dans la cadre de l'interconnexion RIS-RIN permettra d'apporter un appui significatif à la mise en œuvre du PDER à travers la fourniture de l'électricité aux localités situées dans un rayon de 10 km de part et d'autre de la ligne de transport qui sera construite entre Nachtigal et Wouro Soua.

2. Objet

Nom du Pays :	Cameroun
Nom du Projet	Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad
Intitulé de la mission de Consultant :	Recrutement d'une firme de Consultants pour la réalisation des Études APS, APD et DAO de la construction des ouvrages d'électrification des localités situées le long de la ligne d'interconnexion comme mesure d'atténuation sociale
Prêt IDA Numéro :	6689 - CM
Numéro d'identification du Projet	P168185

3. Consistance des prestations

Le projet est constitué de trois principales composantes :

§ **Composante 1** : Interconnexion RIS-RIN (**projet national Cameroun**). Elle consiste en la réalisation de l'interconnexion entre le Réseau Interconnecté Sud (RIS) qui dispose d'un important parc de production hydroélectrique, avec le Réseau Interconnecté Nord (RIN) qui, quant à lui, fait face à un déficit de production et à un faible taux d'accès à l'électricité. Il s'agit dans cette composante de construire :

- la ligne 225 kV Nachtigal - Ntui - Yoko - Tibati - Ngaoundéré d'environ 515 km,
- des postes 225/30 kV à Ntui, Yoko, Tibati et à Ngaoundéré au lieu-dit Wouro-Soua.

§ **Composante 2** : Interconnexion Cameroun-Tchad (**projet régional**). Il s'agit :

Au Cameroun, de construire 557 km de lignes 225 kV de Ngaoundéré aux frontières avec le Tchad et 2 postes 225/30 kV neufs (Garoua 2 et Kousséri), de réaliser l'extension de 02 postes existants (Wouro Soua et Maroua) et de réaliser l'électrification de 409 localités situées le long des lignes d'interconnexion ;

Au Tchad, de construire 238 km de lignes 225 kV de Gassi à Bonghor en passant par Guélangdeng et 3 postes 225/30 kV neufs (Gassi, Guélangdeng et Bonghor) et de réaliser l'électrification de 69 localités situées le long des lignes d'interconnexion.

§ **Composante 3** : **Projet national Tchad** qui consiste en le renforcement et la densification du réseau N'Djaména, qui permettra la mise à niveau du réseau MT/BT de la zone urbaine de la ville avec des investissements prioritaires afin d'assurer la modernisation et l'extension du réseau de distribution et l'amélioration du suivi de la clientèle.

Seule la composante 1 du projet est concernée par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

4. Période d'exécution

N/A

5. Financement

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu des financements de l'Association Internationale de Développement (IDA), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) pour l'implémentation du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) et a l'intention d'utiliser une partie du montant du Prêt IDA pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif au «*Recrutement d'une firme de Consultants pour la réalisation des Études APS, APD et DAO relatifs à la construction des ouvrages d'électrification des localités situées le long de la ligne d'interconnexion RIS-RIN comme mesure d'atténuation sociale*».

6. Remises des offres

Les manifestations devront être présentées en français et comprendre les documents suivants :

§ Une lettre de manifestation d'intérêt ;

§ Une présentation de la firme y compris son organisation managériale,

§ Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées,

§ Les attestations de bonne fin délivrées par les Clients. Toute expérience non attestée ne sera pas prise en compte ;

§ Un acte de groupement (conjoint et solidaire) le cas échéant ;

Les firmes de Consultants intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les Termes de Références par e-mail ou à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : de **09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales**.

Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL)

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Tchad et du Cameroun (PIRECT) Sise à la SONATREL, Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage, Bureau n°3.

Téléphone : **(+237) 699 06 02 44** et Courriels : serge.bekono@sonatrel.co.cm; et eric.essoua@sonatrel.co.cm

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique aux courriels ci-dessus au plus tard **Le 31 octobre 2023 à 13 heures, heure locale** avec la mention :

« **Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme de Consultants pour la réalisation des Études APS, APD et DAO relatifs à la construction des ouvrages d'électrification des localités situées le long de la ligne d'interconnexion RIS-RIN comme mesure d'atténuation sociale** ».

7. Composition du dossier

1. Prestations attendues du Consultant

Il s'agira de réaliser les études APS, APD et de préparer les Dossiers d'Appel d'Offres pour l'électrification des localités situées dans un rayon de 10 km autour et le long de la ligne d'interconnexion RIS-RIN, corridor Nachtigal- Wouro Soua. Il est à noter que les lignes MT qui devront être construites dans le cadre du projet relatif aux présents Termes de Référence émaneront (i) des postes de l'interconnexion RIS-RIN (ii) des réseaux existants au sein des communautés bénéficiaires (ii) des réseaux existants situés à proximité des communautés bénéficiaires.

Les services du Consultant au titre de ce contrat comprennent :

a) La collecte de toutes les données physiques, techniques, socio-économiques et environnementales nécessaires à la réalisation des études de faisabilité

Le Consultant collectera toutes données nécessaires à l'électrification des localités et procédera à la revue et analyse de l'information collectes y compris l'évaluation des études existantes, notamment les analyses et relevés déjà effectués.

Le Consultant analysera en particulier les documents relatifs aux études environnementales et sociales effectués dans le cadre du PIRECT.

Le rapport de collecte de données sera complété par le Consultant par une présentation de sa méthodologie détaillée et les moyens mis en œuvre.

Ce rapport permettra de valider l'orientation de la mission proposée.

b) La confirmation des localités, la revue du mode d'électrification et la réalisation des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;

Sur la base de la liste des localités inspectées et de la sélection du mode de raccordement, le Consultant procédera :

- A l'identification des projets d'électrification en cours dans la zone du Projet ;
- Au recensement de l'ensemble des localités qui doivent être électrifiées dans le rayon de 10 km autour et le long de la ligne d'interconnexion RIS-RIN ;
- A la confirmation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...) sur un horizon de 30 ans ;
- A la confirmation de la faisabilité de l'électrification des localités identifiées y compris le mode de raccordement ;
- A l'élaboration d'une base de données géoréférencée des infrastructures existantes dans la zone ciblée par le projet avec tracé et levé topographique des lignes de distribution existantes.

c) La réalisation des APD avec les études techniques et financières détaillées pour définir la solution technique à moindre coût ;

Pour chaque localité et en fonction de l'évaluation de la demande, le Consultant définira la solution à moindre coût pour l'électrification.

Les études porteront sur les volets suivants :

- Extension de réseaux MT et BT
- Renforcement des réseaux MT et BT existants
- Construction des réseaux MT et BT
- Réhabilitation des réseaux MT et BT

Le Consultant utilisera tous les moyens idoines pour définir de façon précise et optimale tous les tracés des lignes Moyenne tension (MT) et des réseaux BT pour l'électrification des localités identifiées en Phase 2.

d) Préparation des DAO des Dossiers d'Appel d'Offres pour le recrutement des entreprises de travaux.

Le Consultant soumettra, les rapports provisoires finaux de l'étude d'avant-projet détaillé comprenant le rapport de synthèse des études d'exécution et les DAO.

Le Consultant proposera un allotissement des travaux dans les documents d'Appel d'Offres à rédiger selon le Dossier Type d'Appel d'offres de la Banque Mondiale qui comprendront les Clauses Environnementales et Sociales

8. Critères d'évaluation

La SONATREL, Maître d'Ouvrage, invite les Consultants (Firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes de Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour réaliser les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.). Les firmes de Consultants peuvent se mettre en association afin d'augmenter leurs chances de qualification.

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale**», Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés**»), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût**» (SFQC) telle que décrite dans le « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale**», Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés**»).

9. Renseignements Complémentaires

N/A

10. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE» N°005/AONO/HYDRO-MEKIN/DG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION
D'UNE POLICE D'ASSURANCES GLOBALE DOMMAGES INFRASTRUCTURELS POUR LA COUVERTURE
DU PATRIMOINE DE HYDRO-MEKIN S.A FINANCEMENT: BUDGET DE HYDRO-MEKIN S.A, EXERCICES
2023, 2024 ET 2025.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de HYDRO-MEKIN S.A lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la souscription d'une police d'assurances globale dommages infrastructuels, pour la couverture du patrimoine de la Mekin Hydroelectric Development Corporation au titre des exercices 2023, 2024 et 2025.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent à l'assurance globale dommages des Ouvrages et équipements de l'Aménagement hydroélectrique de Mekin.

La consistance des prestations du présent dossier d'appel d'offres est détaillée dans les Termes de Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des prestations sur 16 mois décomposés en deux tranches comme ci-dessous spécifié s'élève à la somme de **fcfa 200.000.000 (deux cent millions) toutes taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est réservée aux compagnies d'assurances de droit camerounais à adresses visées dans le tableau restreint de la lettre d'invitation à soumissionner, installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).et ne tombant point sur le coup d'un critère éliminatoire visé au point-13 ci-après

PRECISION PARTICULIERE:

Dans le cadre de la gestion du programme d'assurance du Maître d'ouvrage, ce dernier a recouru aux services d'un Maître d'Œuvre gestionnaire, le Courtier gestionnaire EASY INSURANCES Sarl, dont la rémunération sera acquittée et suivant la réglementation en vigueur, par les différentes compagnies d'assurances adjudicatrices de ses divers marchés ou contrats et polices d'assurances à souscrire et, qui sera l'interface technique entre l'assureur, le réassureur et lui, afin de lui permettre de garantir la parfaite couverture de ses risques.

5. Financement

Les prestations objets du présent appel d'offres seront financées par le budget de Hydro-Mekin S.A des exercices 2023, 2024 et 2025, imputation budgétaire P213 21821.

6. Consultation du Dossier

Les renseignements peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Maître d'Ouvrage sis à Etoa-Meki, Cellule des Marchés et des Approvisionnements Tel : (237) 696 25 88 89/693 13 96 47 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale du Maître d'Ouvrage sis à Etoa-Meki, Cellule des Marchés et des Approvisionnements Tel : (237) 696 25 88 89/693 13 96 47 dès publication du présent avis, contre versement de la somme non remboursable de **FCFA 150.000 (cent cinquante mille francs cfa)**

représentant les frais d'achat du dossier dans le compte «Spécial CAS-ARMP» **N°335988** ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du dossier d'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **07 exemplaires dont l'original et 06 copies marqués comme tels**, devra parvenir à la Direction Générale du Maître d'Ouvrage sis à Etoa-Meki, Cellule des Marchés et des Approvisionnements Tel : (237) 696 25 88 89/693 13 96 47 à Yaoundé au plus tard le **12/10/2023 à 12 heures**, heure locale sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE»

N°005/AONO/HYDRO-MEKIN/DG/CIPM/2023 DU 18/09/2023

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES GLOBALE DOMMAGES INFSTRUCTURELS POUR LA COUVERTURE DU PATRIMOINE DE HYDRO-MEKIN S.A

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 16 (seize) mois donc une tranche ferme de 04 (quatre) mois allant du 01/11/2023 au 29/02/2024 et une tranche conditionnelle de 12 (douze) mois allant du 01/03/2024 au 28/02/2025.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission au montant spécifié ci-dessous, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Allotissement	Tranche ferme	Tranche conditionnelle	caution de soumission
Lot-unique	50.000.000	150.000.000	4 000 000 fcfa
	4 mois (01/11/2023 au 29/02/2024)	12 mois (01/03/2024 au 28/02/2025)	

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **12/10/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Hydro-Mekin au siège de la Direction Générale à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Et, l'ouverture des offres financières n'aura lieu qu'après validation du rapport technique d'analyse des offres techniques et administratives.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- ü Dossier administratif incomplet et/ou non conforme après le délai de 48 heures;
- ü Absence de la caution de soumission;
- ü Offres techniques et financières incomplètes;
- ü Document falsifié ou fausse déclaration;
- ü Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des Finances;
- ü Absence de l'Attestation d'Adhésion aux dispositions du Code des assurances CIMA;
- ü Non annexion au volume-02, des Termes des références (TDR) et CCAP paraphés en leurs pages, et à leur dernière signés avec cachets apposés et portant la mention «Lus et approuvés –bon pour engagement».
- ü Non production de l'engagement de co-assurer le lot- en cas d'adjudication
- ü Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- ü Note Technique inférieure à 80/100.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système des points sur la base des critères essentiels ci-dessous:

- a. Présentation générale de l'offre (3pts);
- b. Références du soumissionnaire dans le domaine des assurances (26pts);
- c. Description détaillée des garanties offertes (7pts);
- d. Modalités de règlement des sinistres (10pts);
- e. Capacités technique et financière (48 pts);
- f. Représentativité territoriale au Cameroun (6pts).

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Méthode de sélection de l'Assureur

A l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

Evaluation des offres financières :

Il sera attribué aux offres financières de chaque soumissionnaire, une note financière, calculée de la manière suivante :

avec **NFi** = Note financière,

MMD = Montant de l'offre la moins disante, choisie parmi les offres supérieures à 70% de l'enveloppe prévisionnelle du Maître d'ouvrage et ne dépassant pas cette enveloppe ;

MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

avec **NF** = Note finale,

Nt = Note technique

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'immeuble siège de la Direction Générale sis à Etoa-Meki à Yaoundé, B.P 13 155 Yaoundé, Tel : 691 16 32 34/696 25 88 89.

YAOUNDE le 18 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BIYA MOTTO Frederic

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00118/E/2/AMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/ARPM/09-2023 DU
25/09/2023 PORTANT RECRUTEMENT DE CONSULTANTS (FIRMES) POUR LE CONTROLE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KUMBA
2EME, CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cet Appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (UNDB online) en date du 05 août 2019 et dans le Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif au « **Contrôle et la Surveillance des travaux de voiries structurantes dans l'Arrondissement de Kumba 2^{ème}** ».

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent cinq volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le Suivi environnemental et Social en rapport avec les recommandations des PGES adapté issues de l'étude d'impact Environnemental et Sociale (y compris la mise en œuvre des mesures de prévention des VBG, le MGP, et la protection social des travailleurs),, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par les populations pendant l'exécution des travaux.
- Le contrôle de la mise en œuvre des mesures sécuritaires issues du Plan d'action sécuritaire.

3. Consistance des prestations

Les services du consultant portent sur le contrôle et la surveillance des travaux de voiries structurantes dans la ville de Kumba 2^{ème}.

Les services comprennent :

- Mission 0 : Organisation et préparation
- Mission 1 : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution réalisées par les Entreprises (VISA) ;
- Mission 2 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) ;
- Mission 3 : Ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC) ;
- Mission 4 : Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

Les travaux couverts par les prestations de Contrôle et de Surveillance portent sur l'aménagement **de voiries d'environ 4,9 km en 2*1 voie : (i) tronçon1 : Ntoko street to Gare. (2800ml) et (ii) tronçon 2: Cameroon Street to Hausa Quarters (2100rn)** comprenant les activités ci-après :

- ü Travaux préparatoires, y compris déplacement des réseaux ;
- ü Terrassements généraux ;
- ü Travaux de chaussée : la mise en œuvre de la couche de fondation en grave latérite et la couche de base en grave concassé 0/31.5 ; et la réalisation d'une couche de roulement en béton bitumineux d'épaisseur 5 cm et béton armé, y compris trottoirs en dalle en béton armé au treillis soudé ;
- ü La pose des bordures de trottoirs (T2 et CS2)
- ü Constructions d'ouvrages d'assainissement (caniveaux, dalots etc.) ;
- ü Travaux de signalisation et de sécurité ;
- ü Travaux d'éclairage public ;
- ü Travaux d'aménagement connexes aux voiries (plateforme pour bac à ordures, etc.) ;
- ü Mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux.

4. Période d'exécution

Il est prévu que les travaux soient réalisés pour un délai de huit (08) mois pour le suivi des travaux.

5. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations **(première page et page de signature du contrat, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions, la liste des références faisant ressortir pour chacune : (i) l'intitulé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iii) les dates de début et fin de mission, (iv) le montant des travaux, (v) le commanditaire, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.)**. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français ou en anglais, doivent parvenir / être déposés en personne, soit en version physique **(accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** ; soit en version numérique par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard le **19/10/2023, à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention

« Appel à Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – pour le Contrôle et Surveillance des travaux de voiries structurantes dans la Commune d'Arrondissement de Kumba 2^{ème} ».

7. Composition du dossier

Les consultants (firmes) doivent avoir une bonne expérience en matière de contrôle et de surveillance de **travaux de voiries, y compris le suivi des questions environnementales et sociales**. L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout. Avoir exercé (Etudes ou contrôle des voiries) dans les zones du Nord-Ouest/ Sud-Ouest (NOSO) au Cameroun dans les cinq dernières sera un atout.

Les Consultants (firmes) doivent avoir :

- **Expérience générale** : avoir réalisé au moins quatre (04) projets d'études techniques / ou de contrôle /surveillance des travaux de réhabilitation et/ou de construction des routes revêtues au cours des 10 dernières années ;
- **Expérience spécifique** : avoir au moins deux (02) projets de contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines au cours des 10 dernières années ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets ; intégrant les questions de gestion environnementales et sociales au cours des 10 dernières années ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets financés par les bailleurs de fonds, dont au moins un (01) avec la Banque mondiale au cours des 10 dernières années serait un atout.
- Avoir réalisé au moins une (01) prestation d'étude / contrôle des travaux de contrôle /surveillance des travaux de réhabilitation et/ou de construction des routes revêtues dans la zone du Nord-ouest ou Sud-Ouest du Cameroun au cours de cinq (05) dernières années serait un atout ;

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,

4^{ème} étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34

E-mail : minhdu.pdvir@gmail.com , avec copie à chandourenkoma@gmail.com ; lorraionanena@gmail.com

; pdue_nouadje@yahoo.fr

10. Evaluation et publication des resultats

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la **Qualification du Consultant (QC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE MAINTENANCE POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Communique :

Par décision N° _____/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd du _____

La Société **WIRELESS TECHNOLOGY SARL** ; BP. : 25548 - Yaoundé, Tél. (237) 6 77 61 17 10, a été retenue comme adjudicataire du **LOT 1** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°09179/AONO/CAA/CIPM/2023 du 12 Juillet 2023 relatif à la fourniture des équipements de maintenance pour l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **soixante-six millions six cent trente-neuf mille huit cent soixante-quatorze mille (66 639 874) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de douze (12) jours.**

Le Directeur Général de la Société **WIRELESS TECHNOLOGY SARL** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), sise au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, pour la finalisation de la procédure y relative.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

PORT AUTONOME DE KRIBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023
L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SONORISATION DES SALLES DE REUNION AU PORT AUTONOME DE
KRIBI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres pour l'acquisition du matériel de sonorisation des salles de réunion au Port Autonome de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la fourniture des équipements du système sonorisation, l'installation, la mise en service sur l'ensemble des sites du Port Autonome de Kribi et le transfert de compétence.

Le détail des fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **45 000 000 de Francs CFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés nationales spécialisées dans l'installation fabrication des solutions de communication et de collaboration unifiées.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, exercice 2023.

- Activité : 5112 : déploiement, administration et maintenance des systèmes informatiques ;

V Tache 5112006 : exploitation et maintenance de l'infrastructure informatique V Ligne 249800: autres matériels

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contactepak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au Rez De Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contactepak.cm ou cipmepak.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée lors du dépôt des offres au Département des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir, par voie électronique, au plus tard le 24 octobre 2023 à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante : cipm@pak.cm. Les fichiers constitutifs de l'offre devront être transmis au format Microsoft Word et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres.

En outre, chaque offre sera transmise en version physique en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, au plus tard à la date et l'heure limite de remise de offres, à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés du PAK, Rez de Chaussée de l'immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi sis à côté de l'immeuble MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP :203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SONORISATION DES SALLES DE RÉUNION AU PORT AUTONOME DE KRIBI »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

1. 9. RECEVABILITÉ DES OFFRES

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures et la mise en service objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant est de 900 000 (neuf cent mille) FCFA et valable pendant trente (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 24 octobre 2023 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

. CRITERES ÉLIMINATOIRES

1) Offre administrative

- Absence de la caution de soumission ou Non-conformité du modèle de soumission ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) Dossier technique

Absence de prospectus accompagné des fiches techniques des fournitures ;

Absence de l'agrément, de l'autorisation ou d'un contrat liant le soumissionnaire à un

Fabricant européen ou à un de ses distributeurs agréés ;

Note technique inférieure à 90/100 (conformité aux spécifications techniques majeures des fournitures) ;

Non-respect de 4 critères essentiels sur 5.

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

1.2. CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. 1.	Expérience du soumissionnaire	Oui/Non
1. 2.	Capacité financière du soumissionnaire	Oui/Non
1. 3.	Références du soumissionnaire	Oui/Non
1 4.	Service après-vente	Oui/Non
5.	Expérience du personnel	Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins quatre (04) sur les cinq (05) critères d'évaluation sera éliminée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, située au rez de chaussée de l'immeuble R+2 à côté de la MEAO Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contactepak.cm. site web : www.pak.cm.

KRIBI le 15 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL ET DU MAGAZINE « CAA MAG » POUR LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Communique :

Par décision **N°12688/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd du 21.09.2023**

La Société **BS ENTREPRISE** ; BP. : 185 - Yaoundé, Tél. (237) 6 97 21 17 21 a été retenue comme adjudicataire du Marché passée après l'Appel d'Offres National Ouvert N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 du 18 Juillet 2023 relatif à l'édition du rapport annuel 2022 et du magazine « CAA MAG » à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **quinze millions quatre-vingt-dix-sept mille cinquante (15 097 050) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, et un délai d'exécution de soixante (60) jours,**

La Directrice Générale de la Société **BS ENTREPRISE** est invitée à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), sise au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, pour la finalisation de la procédure y relative.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 010/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 22 SEPT 2023 POURTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 23 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que Par Décision N° 08/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 22 SEPT 2023 L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du Marché relatif à l'avis d'appel d'offre national ouvert Susmentionné pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	PROJET	Lieu d'exécution	Soumis sionnaire	MONTANT TTC (FCFA) Lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) Corrigé	Délai d'exécution (Mois)	Observations
MAIRE DE Bankim	LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	BANKIM	ETS AJM INTERNATIONAL BP 18555 DOUALA	235 824 877	246 557 377	Huit (08) mois	Attributaire

L'entreprise **ETS AJM INTERNATIONAL BP 18 555 DOUALA** déclarée attributaire de ce marché est invitée à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de **quinze (15) jours** a compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de Marché. Passé ce délai, r attribution sera purement et simplement annulée et le marche fera l objet de relance.

BANKIM le 22 Septembre 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE D'AMBAM

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2023 DU 25 /09/2023 POUR LES
TRAVAUX DE LA PREMIERE PHASE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL DE VILLE ET
DE L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS POUR LE COMPTE DU FEICOM-COMMUNE
D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AMBAM, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de la Première Phase de la Construction de la clôture de l'hôtel de Ville et de l'aménagement des Voiries et Réseaux Divers pour le compte du FEICOM-Commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : la construction d'une clôture avec trois(03) portail métalliques et une guérite, la pose de 2000m² de pavés pour voies de circulation, aménagement des espaces verts et des parkings, la construction des bancs publics en béton armé, la fourniture et la pose d'une enseigne lumineuse en façade principale, la fourniture des grilles métalliques en façade principale, la construction de 75m de caniveaux en béton armé, la fourniture et la pose de 175m de bordures, la construction du mat pour le drapeau, l'aménagement des voies d'accès principales à l'hôtel de ville,

3. Cout Prévisionnel

pour un montant total toutes taxes comprises TTC de cent vingt-neuf millions six cent vingt-six mille neuf cent cinquante-quatre francs (129 626 954) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Financement

FEICOM-COMMUNE D'AMBAM

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'AMBAM ou la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la bibliothèque municipale derrière la préfecture d'Ambam dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'AMBAM ou la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la bibliothèque municipale derrière la préfecture d'Ambam dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de 130 000 (Cent trente mille) francs CFA versée à la Recette Municipale d'AMBAM. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un original et six copies marqués comme tels, devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la bibliothèque municipale derrière la Préfecture d'Ambam, **au plus tard le 23/10/2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2023 DU 25 /09/2023 POUR LES TRAVAUX
DE LA PREMIERE PHASE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL DE VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS POUR LE COMPTE DU FEICOM-COMMUNE
D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB Toute offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale (dont une copie originale et six copies) et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 2 592 540 (Deux millions cinq cent quatre-vingt-douze mille cinq cent quarante) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

CAPACITE FINANCIERE :

Tout soumissionnaire devra produire une capacité de préfinancement des travaux d'un montant de 26 000 000 (Vingt-six millions) FCFA émis par une banque ou organisme agréé par le MINFI.

NB : Ce cautionnement et la Capacité financière peuvent être remplacés par un chèque certifié ou un chèque bancaire.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 23/10/2023 à 15 heures** précises, heure locale à la Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM sis derrière la Préfecture d'Ambam, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 91 (9) du Code des Marchés Publics) ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence ou non conformité de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70% de « OUI » ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de capacité financière ;
- Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;
- Non exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

NB Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'AMBAM ou à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la bibliothèque municipale derrière la Préfecture d'Ambam.

AMBAM le 25 Septembre 2023

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ABATTOIR MODERNE D'EBOLOWA FINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville d'Ebolowa ci-après dénommé « l'Autorité Contractante » lance pour le compte de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, à travers le BIP MINDDEVEL 2023 un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution de l'additif N ° 1 aux travaux d'extension de l'abattoir moderne d'Ebolowa

Intitulé du projet	Maitre d'ouvrage	Cautionnement	Coût DAO
Travaux d'extension de l'abattoir moderne d'Ebolowa	Maire de la ville d'Ebolowa	500 000 (Cinq Cent Mille) francs CFA	20 000 (vingt Mille) francs CFA

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif Estimatif

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- MUR DE SOUTÈNEMENT EN AGGLOS BOURRES DE 20x20x40 DOUBLES
- PARC DE STABULATION ET COULOIR D'AMÈNE
- CANIVEAU POUR CONDUITE
- FOSSE DE DECANTATION
- PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque lot à l'issue des études préliminaires est de 10 000 000 (Dix millions) Francs CFA toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un seul lot « TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ABATTOIR MODERNE D'EBOLOWA »

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et sans incident de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement Public.

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du maire de la ville (Service de passation des marchés publics).

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au service de passation des marchés de la Communauté urbaine d'Ebolowa, dès 8 heures à la recette municipale de la communauté urbaine d'Ebolowa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme suit, doit porter la mention ci - après :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

DU 18/09/2023 POUR LES TRAVAUX

(À n'ouvrir qu'après le 18/09/2023)

10. Delai de Livraison

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 02 (deux) mois à compter de la date de livraison.

11. Cautionnement Provisoire **New(Additif)**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission pour chaque lot établie par une banque (à hauteur de **cent mille) francs CFA** valable (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes des offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de dépôt.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le notaire sera également déclarée irrecevable.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage sur le babillard de la communauté urbaine d'Ebolowa.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Communauté urbaine d'Ebolowa L'ouverture des plis de la communauté urbaine d'Ebolowa procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants. Toute offre déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation **New(Additif)**

Critères éliminatoires

1. Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.
2. Il s'agit notamment de :
3. L'absence de la caution de soumission,
4. Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire,
5. La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables
6. L'absence d'un prix unitaire quantifié,
7. L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
8. Pièce Administrative non conforme au modèle spécifié dans l'Appel d'Offres dans ce cas, un délais de 48h est accordé au soumissionnaire ;
9. Offres Administrative, Technique et Financière incomplète ;
10. La non acceptation des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site du CCAP ; C
11. Le non-respect de deux critères essentiels.

La DISPOSITION NB CI-DESSOUS EST ANNULEE

NB : les entreprises déjà adjudicataires de ce type de prestations pour l'année en cours et dans l'année précédente, seront app

15. Attribution

Le Maire de la ville attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue comme la plus satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins -distante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites o

PORT AUTONOME DE KRIBI

AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024 /AONO/PU/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la souscription des polices d'assurances pour la couverture de son patrimoine, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une police d'assurance automobile.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont groupées en un lot unique constitué de deux (02) Types de

couvertures suivant l'âge du véhicule :

- Type 1 : Dommages tous accidents (véhicules de 0 à 4 ans d'âge) ;
- Type 2 : Aide à la réparation (véhicules de plus de 4 ans d'âge) ;

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent

DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel prévu pour la réalisation des prestations objet du DAO s'élève à un montant de soixante-dix millions de francs (70 000 000) CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome

de Kribi, Exercice 2023, dont l'imputation est :

Activité 5373 : Souscription et gestion des polices d'assurance

Tâche 5373001 : Souscrire et gérer les polices d'assurance

Lignes 537300 : Assurances matériel de transport

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-de-Chaussée du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, sis à côté de l'immeuble MEAO Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés au Rez-de-Chaussée du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, sis à côté de l'immeuble MEAO Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC.

Le Dossier de Consultation peut être directement retiré à la Division des Marchés sur présentation d'une copie de ladite quittance. La quittance peut aussi être scannée et envoyée à l'adresse cipmepak.cm, le dossier de consultation sera ainsi envoyé en retour à l'expéditeur du courriel

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir, par voie électronique, au plus tard

le 23 OCT 2023 14 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante : cipm@pak.cm. Les fichiers constitutifs de l'offre devront être transmis au format Microsoft Word et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres.

En outre, chaque offre sera transmise en version physique en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, au plus tard à la date et l'heure limite de remise des offres, à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés du PAK, Rez de Chaussée de l'immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi sis à côté de l'immeuble MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP :203 Kribi, e-mail : contactepak.cm

Elle portera la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/PU/PAK/CIPM/2023 DU

15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU PORT AUTONOME DE KRIBI.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi 2023.

9. Delai de Livraison

La période de couverture des prestations est de **douze (12) mois**. Ce délai court à compter de la date de paiement intégral de la prime, conformément aux dispositions du Code CIMA.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **d'un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA**, établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréé(e) par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA, établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréé(e) par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23 OCTOBRE 2023_

à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

11. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- 1 Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 2 Absence ou irrégularité de la caution de soumission ;
- 3 Absence adhésion CIMA ;
- 4 Absence d'agrément MINFI ;
- 5 Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- 6 Être sous administration provisoire, redressement judiciaire ou sous surveillance permanente de la tutelle ;
- 7 N'avoir reçu aucun blâme de la CRCA (Commission Régionale de Contrôle des Assurances) au cours des trois

dernières années ;

8 N'avoir pas fait l'objet, au cours des trois dernières années, d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance ;

9 Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100) ;

10 Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

11 Offre financière inférieure à quatre-vingt-dix pour cent (90%) du budget ;

12 Absence d'une attestation de satisfecit délivrée par le PAK (pour ceux des soumissionnaires ayant déjà couvert ce risque au PAK).

11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants

...	Notation (Points)
CRITERES.	
Présentation générale de l'offre	03 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	05 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022)	14 pts
Description détaillée des garanties offertes	15 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	10 pts
Couverture des engagements réglementés	18 pts
Couverture de la marge de solvabilité	14 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022)	16 pts
Traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05 pts
Total	100 pts

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

Les critères et sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

1. Méthode de sélection de l'Assureur

La méthode de sélection de l'assureur est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du

RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80% Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note technique minimale requise et dont l'offre sera jugée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi, Rez-de-Chaussée de l'immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi sis à côté de l'immeuble MEAO, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : cipm@pak.cm.

KRIBI le 15 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°09209/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 22 SEPT 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE, MONTAGE ET MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20" X 54" DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLE/HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES DANS L'ENSEMBLE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUS RÉFÉRENCE: PIÈCES DU DAO AU LIEU DE : LIRE : PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) SYSTÈME DE FILTRATION ET DE REFROIDISSEMENT (TOUR DE REFROIDISSEMENT ET ÉCHANGEUR EAU/HUILE ET/OU AIR/HUILE) SYSTÈME DE FILTRATION ET DE REFROIDISSEMENT (TOUR DE REFROIDISSEMENT ET ÉCHANGEUR EAU/HUILE ET AIR/HUILE) PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) PIECE N° 5 : DESCRIPTIF DES FOURNITURES PAR AILLEURS, LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS INITIALEMENT PRÉVUE LE 28 SEPTEMBRE 2023 EST REPORTÉE AU 12 OCTOBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/09/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL S'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE ,LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20"x 54" DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLE HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 12/10/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL S'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE ,LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20"x 54" DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLE HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28/09/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 12/10/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 22 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !